

Les organisations de l'économie sociale dans la métropole lilloise : Vers de nouvelles articulations spatiales ?*

Abdelillah Hamdouch,
CLERSÉ-MESHS-CNRS,
Université de Lille 1, et
CEREN, ESC Dijon Bourgogne
MESHS, 2 rue des Canoniers
59800 Lille, France

Oana Ailenei et Bruno Laffort
CLERSÉ-MESHS-CNRS,
Université de Lille 1
MESHS, 2 rue des Canoniers
59800 Lille, France

Frank Moulaert
MESHS-CNRS et KU Leuven
ASRO - Faculty of Engineering - KU Leuven
Kasteelpark Arenberg 51 - Bus 2429
B-3001 Heverlee - Flandres, Belgique

L'économie sociale s'est considérablement développée dans la plupart des pays européens au cours du vingtième siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, cette évolution s'est produite dans des contextes institutionnels et territoriaux variés, issus de cycles politiques et de transformation des rôles de l'État et des collectivités territoriales en matière de développement socioéconomique. Cette dynamique a pris un tour nouveau depuis le milieu des années 1970. En effet, alors même que la crise a amplifié les dynamiques d'exclusion sociale caractérisant bon nombre de grandes villes européennes – pauvreté galopante, liens sociaux déstructurés (Moulaert et al 1992, 1993, 1994) –, les politiques de décentralisation, couplées aux tendances néolibérales de « dégraissage » du secteur public et aux

* Correspondance : Abdelillah Hamdouch, MESHS-CNRS; Courriel : Abdel.Hamdouch@univ-lille1.fr

nouvelles pratiques de gestion publique, ont créé un « vide » en matière d'intervention socioéconomique au niveau de l'État national.

Un nouvel « espace » d'intervention s'est ouvert pour les collectivités territoriales, mais également pour les acteurs issus du secteur privé et de la société civile ; de nouvelles formes de revitalisation urbaine ont vu le jour. Ainsi, entre les solutions exclusives – axées sur le secteur public ou le secteur privé – a émergé l'idée d'un développement mobilisant de nouvelles formes partenariales d'action publique et celle d'un tiers secteur « assumant des missions de service public » (Lipietz 1998 : 1).

Dans le même temps, la reconfiguration des missions et des modes d'action des collectivités territoriales s'est répercutée sur la nature des organisations d'économie sociale. Si dans les années 1970 les organisations de l'économie sociale proposaient essentiellement des services complémentaires à ceux de l'État, depuis les années 1990, elles tentent également de répondre aux besoins négligés par l'État et les collectivités territoriales dans le contexte d'une crise accrue des finances publiques (Bouchardeau et al 2000). On a ainsi pu observer le développement de nombre d'initiatives de structures d'économie sociale « qui renouent avec l'élan associatif de la première moitié du dix-neuvième siècle » (Eme et Laville 2006 : 309) et qui s'est consolidé ensuite, en mettant au cœur de leur action la référence à la solidarité : services de proximité, organisations productives alternatives, finance solidaire, commerce équitable, réseaux d'économie non monétaire.

Notre attention se focalise notamment sur les organisations s'inscrivant dans le mouvement associationniste et coopératif né en réaction à la crise du système de production de masse et au retrait de l'État social (Moulaert et Ailenei 2005), et à la montée d'un capitalisme transnational (Loquet 2004). Cet article tente de comprendre les dynamiques de l'économie sociale dans la métropole lilloise, située dans la région Nord - Pas-de-Calais (NPC) en France. D'ancienne tradition industrielle, le NPC se distingue aujourd'hui par l'influence historique d'un mouvement ouvrier fort, couplée de longue date à une gestion municipale socialiste. Ce terreau, confronté à de fortes tensions socioéconomiques, a alimenté le développement de plusieurs générations de structures d'économie sociale tout au long des 19^{ième} et 20^{ième} siècles, avec des contraintes variées selon les périodes. Le contexte actuel fait apparaître de nouveaux défis pour les organisations d'économie sociale de la métropole, auxquels elles tentent de répondre par différentes stratégies de développement.

Le présent article est centré sur l'analyse de cette dynamique. La première section identifie les tendances de l'économie sociale – définie au travers des organisations, des pratiques et des dynamiques institutionnelles spécifiques qu'elle recouvre (Lipietz 1998 ; Moulaert et Ailenei 2005 ; Ailenei et al 2007, 2008 ; De Muro et al 2007). Se fondant sur un travail de terrain, la deuxième section montre comment ces évolutions générales ou locales sont « gérées » dans la métropole lilloise. Enfin, la troisième section conclut l'article en esquissant les dilemmes « existentiels » auxquels les organisations d'économie sociale sont désormais confrontées pour leur survie et leur développement.

Tendances récentes de l'économie sociale en France et dans le Nord-Pas-de-Calais

Cette section situe les tendances de l'économie sociale dans un contexte socioéconomique européen et français en mutation depuis plus d'un quart de siècle. Quelles sont les nouvelles dynamiques d'activité, d'innovation et de positionnement institutionnel des organisations d'économie sociale ? Pour cela, nous croisons une importante revue de littérature sur l'économie sociale (Moulaert et Ailenei 2005 ; Ailenei 2007) avec les résultats des enquêtes de terrain (Ailenei et Lefebvre 2004 ; SINGOCOM 2005 ; Ailenei et al 2008).

Notre démarche s'appuie sur le constat que le seul statut juridique apparaît insuffisant pour rendre compte de la variété organisationnelle qui caractérise l'économie sociale et pour identifier les dynamiques d'innovation sociale dont ses organisations sont porteuses. Si la définition traditionnelle de l'économie sociale renvoie habituellement à quatre grandes familles qui forment un noyau commun européen (associations, coopératives, mutuelles, fondations), il semble désormais que ce secteur s'organise également sous d'autres formes juridiques ou sous forme d'associations de fait « qui paraissent répondre également aux logiques d'action identifiées » (Neyret 2006 : 10). En France, il s'agit des entreprises individuelles, des sociétés à responsabilité limitée et, dans des cas particuliers, des sociétés anonymes – par exemple, les « agences immobilières à vocation sociale » et les établissements publics.¹ En dépit de cette diversification, les organisations d'économie sociale continuent à recourir aux formes juridiques traditionnelles, avec une préférence pour le statut associatif. Le poids économique des associations reste considérable en France (Tchernonog 2007 ; Tchernonog et al 2007) : 1.100.000 associations, 1.050.000 emplois équivalent plein temps, 14 millions de bénévoles. Cependant, le recours à l'association peut parfois relever de l'opportunisme « sans référence *a priori* aux valeurs et principes fondant l'économie sociale et solidaire » (Neyret 2006 : 32).

Au-delà de leur importance quantitative et de leur dynamisme, en France² comme dans les autres pays de l'Union Européenne (CIRIEC 2007), les activités de l'économie sociale composent un univers qui se complexifie continûment – notamment au travers de l'entrée dans le débat public de nouveaux thèmes (précarité du travail, protection de l'environnement, vieillissement de la population, recours à l'informalité, ...). C'est dans ce contexte que de nouveaux acteurs émergent et que des niches d'action se développent, couvrant un large éventail d'activités (INSEE 2004) : gestion des déchets, développement culturel, services de proximité, commerce équitable, finance solidaire, échanges non

-
1. Voir CIRIEC (2007) pour d'autres formes institutionnelles identifiées au sein de l'Union Européenne.
 2. En 2000, le poids de l'économie sociale en France (rapporté au nombre d'établissements) était supérieur à 10%, nettement plus que la moyenne de l'Union Européenne (8% des entreprises) (Noguès 2006). Le nombre d'organisations explose ces dernières années : 850.000 associations, 21.000 coopératives, 2.250 mutuelles et 2.100 fondations représentant 10% du PIB et 12% de l'emploi (cf. CEGES, Robert 2007 : 9).

monétaires, et technologies de l'information et de la communication.

Le développement de l'économie sociale, surtout depuis les années 1980, s'inscrit dans un contexte de politiques de décentralisation ouvrant un espace important à l'action des collectivités territoriales. En particulier, les nouvelles formes de revitalisation urbaine ont emprunté des dynamiques partenariales – en les adaptant à la spécificité de leur situation et modes de fonctionnement – dans lesquelles les acteurs de l'économie sociale cherchent à s'insérer grâce à la diversification de leurs domaines d'activités, à la reconfiguration de leurs échelles territoriales et à l'élargissement du bénévolat. Chopart (2003)³ parle d'un « déplacement historique » du centre de gravité des activités d'économie sociale pour désigner une dynamique d'investissement des personnes permettant de répondre aux besoins de populations marginalisées. Dans un contexte de précarisation, l'individualisation et la diversification des besoins (Moulaert et Nussbaumer 2005) ont incité de manière croissante l'État à déléguer la satisfaction de ces besoins à des organisations d'économie sociale (Neyret 2006). Parmi les diverses activités désormais prises en charge par l'économie sociale, les services de proximité sont ainsi essentiellement rétribués par les collectivités locales (en dehors, bien entendu, des nombreux services que les organisations rendent au quotidien sur une base informelle et gratuite).

On peut se demander s'il s'agit avant tout pour les acteurs publics territoriaux de soutenir et de développer les pratiques innovantes des structures d'économie sociale, ou bien au contraire de les instrumentaliser (en les contrôlant ou en les modifiant), voire de les récupérer à leur compte. Ce questionnement renvoie à la dimension territoriale de l'économie sociale. Il semble que le consensus selon lequel l'échelle du quartier serait la plus appropriée pour les activités d'économie sociale évolue sensiblement ces dernières années. Neyret (2006 : 43) identifie deux contradictions centrales caractérisant la démarche de certaines organisations d'économie sociale qui « se trouvent enfermées du fait des politiques sociales locales ». Le fait de proposer aux habitants en situation de précarité des emplois locaux leur permettant de se réintégrer dans la vie du quartier entre ainsi en contradiction avec la pratique de retour des intéressés dès que possible sur le marché régulier du travail. Parallèlement, l'objectif des organisations d'économie sociale de contribuer à la « restauration d'un lien social de proximité tant avec les salariés que les habitants du quartier » se confronte à leur nécessité de se consolider et d'assurer leur base financière – ce qui induit un « élargissement » de leur aire spatiale d'initiative et d'action. Ces organisations tentent ainsi de diversifier leurs ressources financières tout en utilisant les financements publics comme des leviers à effet multiplicateur (Neyret 2006) – par exemple pour créer des emplois non précaires au niveau local dans les services de proximité, le recyclage, ...

Les tendances présentées (explosion du nombre de structures, extension des domaines d'activités, poids important du statut associatif, rôle nouveau des collectivités locales, évolution de la dimension territoriale) sont aujourd'hui bien

3. Intervention dans le cadre d'un séminaire de travail en mai 2003, citée par Neyret (2006).

identifiées (et reconnues) au niveau de la société en général. Se vérifient-elles pour autant au niveau d'un territoire particulier ? C'est ce que nous examinerons dans la prochaine section pour la région NPC et, plus spécifiquement, la métropole lilloise.

Le contexte de naissance de l'économie sociale dans le NPC doit être analysé à travers plusieurs dimensions propres à cette région qui se prévaut d'un riche passé industriel, notamment dans le secteur du textile, mais aussi d'une forte prégnance associative et syndicaliste. La forte implantation ouvrière et une tradition de gestion de gauche des affaires municipales constituent deux dimensions clés pour comprendre la mise en place de mécanismes forts de solidarité dans la région, même s'ils concernaient souvent le secteur caritatif dans le passé.

L'histoire industrielle et sociale de la ville de Lille illustre bien les spécificités de la région dans ce domaine. La première forme de mutualisation remonte à la création au 19^{ième} siècle du Crédit Municipal de Lille qui existe encore aujourd'hui. Les premiers syndicats ouvriers sont créés en 1879 par Gustave Delory, qui deviendra ensuite le premier maire socialiste de Lille. Ces militants seront à l'origine du mouvement coopératif qui n'aura de cesse de se développer et prendra une ampleur considérable. Cet héritage historique singulier constitue un point d'appui essentiel pour les structures actuelles d'économie sociale de la métropole lilloise et de la région.

Jusqu'au milieu des années 1980, il était impossible d'obtenir des données statistiques fiables sur ces structures. Cette part d'ombre semble se lever, notamment grâce à des collaborations récentes entre l'INSEE et les Chambres Régionales de l'Économie Sociale. Ce travail permet à l'INSEE de distinguer quatre familles de structures d'économie sociale et solidaire : les coopératives, les mutuelles, les associations et les « marges », groupe plus hétérogène comprenant notamment les congrégations, les fondations et les comités d'entreprises. D'après l'INSEE,⁴ la région comptait au 1^{er} janvier 2003 près de 23.800 établissements relevant de l'économie sociale et solidaire (tableau 1), ces derniers représentant 12,7 % de l'ensemble des établissements régionaux.

Pourtant, comparativement à d'autres régions françaises, la région NPC n'a vraisemblablement pas su suffisamment tirer profit du riche héritage historique pour exploiter pleinement les opportunités de développement offertes par ce secteur. Sa part dans le NPC est légèrement supérieure à la moyenne nationale (11,7%), mais se situe bien en deçà de quatre régions où le poids de l'économie sociale dépasse 14% : Pays-de-la-Loire, Auvergne, Franche-Comté, Poitou-Charentes. Ces données soulignent la nécessité de reconsidérer certains « clichés » sur l'économie sociale et de s'interroger sur les mécanismes qui concourent à cette situation peu reluisante d'un secteur dont on dit pourtant qu'il est en plein essor.

4. Ces données sont néanmoins à prendre avec précaution, car l'INSEE comptabilise dans le secteur de l'économie sociale et solidaire toutes les associations déclarées (sportives, éducatives, syndicales), ce qui constitue à notre avis une généralisation abusive. Ce constat nous conduit à proposer une grille de lecture plus discriminante au regard de ce qui nous semble véritablement relever du champ de l'économie sociale (voir *infra* tableau 2).

TABLEAU 1 L'économie sociale et solidaire dans le NPC en 2003

Types d'organisations	Nombre total d'établissements	%
Associations <i>Loi 1901</i> et assimilées	19.949	83,9
	Associations de personnes	8.074
	Culture, sport et loisir	5.381
	Social	2.788
	Enseignement/formation	1.659
	Autres associations	1.283
	Accueil, hébergement, restauration	303
	Santé	283
	Insertion	178
Coopératives	3.053	12,8
Mutuelles	410	1,7
<i>Marges</i>	372	1,6
	Congrégations	158
	Fondations	24
	Comités d'entreprises	190
Total	23.784	100

Source : Auteurs (données INSEE 2004).

C'est sur la base de cette contextualisation que nous présentons notre étude de terrain et les caractéristiques concrètes de l'économie sociale de la métropole lilloise.

Les enseignements du « terrain » : méthodologie et résultats

Nous proposons d'abord une « définition multicritères » des organisations d'économie sociale. Elle mettra en perspective les dynamiques stratégiques d'une dizaine d'initiatives dans la métropole lilloise et les tendances qu'elles font apparaître, notamment en termes de diversification et d'articulation spatiale multi-échelles de leurs activités et sources de financement. Cette définition permettra de souligner, sur un plan plus général, la multidimensionnalité de l'innovation sociale dans ce secteur, qui en constitue autant un moteur essentiel qu'un véritable enjeu de survie pour nombre de structures (Ailenei et al 2007, 2008).

Grille d'analyse des organisations de l'économie sociale

Nous partons du constat suivant : les critères habituels (statut juridique, nature des activités) ne sont plus suffisants pour rendre compte de l'importante variété organisationnelle de l'économie sociale, et, partant, pour identifier les dynamiques d'innovation sociale dont ces structures sont porteuses. Les contextes dans lesquels les expériences d'économie sociale « s'encastrent » paraissent échapper à la généralisation : c'est pour cette raison qu'il nous apparaît difficile, voire inutile

d'un point de vue analytique, de concilier dans une définition générale l'univers des mécanismes et activités connectés à l'économie sociale. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré une « grille de lecture » reflétant de principes généraux émergents de l'étude des dynamiques historiques de ce type de structures (Moulaert et Ailenei 2005 ; SINGOCOM 2005 ; Ailenei 2007 ; Ailenei et al 2007, 2008) et de la pratique quotidienne de l'économie sociale (tableau 2).

Nous définirons ainsi les organisations d'économie sociale par rapport à ce qu'elles produisent plutôt que par des différenciations purement juridiques. Comme le montre l'histoire de l'économie sociale, ce sont en effet les besoins vitaux à satisfaire, multiples et en évolution continue, qui représentent le levier fondamental de l'émergence et du développement des organisations d'économie sociale (Corragio 2006).

Si l'on considère que la finalité de toute activité est la satisfaction de l'ensemble des besoins humains, il est aisé de reconnaître que le marché et le secteur public tendent de moins en moins à les satisfaire convenablement, notamment si les consommateurs se situent à la marge de la société « *mainstream* » (Moulaert et Nussbaumer 2005). C'est à ce niveau que l'innovation sociale joue un rôle important dans la définition de l'économie sociale : « innovation sociale » signifie en effet de nouveaux modes de satisfaction des besoins, mais aussi l'innovation dans les relations sociales (relations de gouvernance et « *empowerment* » des usagers) (SINGOCOM 2005; Moulaert et al 2005).

Les besoins ne sont pas considérés ici sur la base de purs principes de matérialité ; les principes sociaux et organisationnels jouent aussi un rôle important (focalisation particulière sur la gouvernance de l'économie sociale) car la solidarité et la réciprocité dans les relations de production et d'allocation sont reconnues comme des besoins humains par les organisations de l'économie sociale. L'économie sociale se caractérise ainsi par la recherche permanente d'une adéquation entre le volet économique – biens et services destinés à satisfaire les besoins identifiés dans diverses sphères existentielles : travail, éducation, santé, environnement, ... – et le volet social – reconstruction des liens sociaux, renforcement des capacités sociopolitiques individuelles, amélioration de la cohésion sociale générale et des relations de gouvernance (Archambault et Kaminski 2003 ; Nyssens 2006 a, b).

Cette grille de lecture met aussi en évidence un phénomène « d'hybridation » de plusieurs types de ressources, associés à la fois aux logiques de la réciprocité, de la redistribution et du marché (Eme et Laville 2006). La référence aux valeurs de la solidarité et de la réciprocité y est également explicite. Il s'agit ainsi de reconnaître que l'économie sociale combine un large éventail de réalités et d'agendas à réaliser, commençant par des entreprises ayant un volet partiellement social et se terminant par des initiatives de type système d'échange local où le mécanisme du marché est complètement neutralisé.

Enfin, il faut souligner la focalisation explicite de cette approche sur les diverses échelles de la gouvernance et leurs liens. Les niveaux élevés de gouvernance font ainsi référence aux différentes échelles de l'État, mais également à des réseaux multi-niveaux entre les initiatives d'économie sociale à l'échelle du

TABLEAU 2 Grille d'analyse des organisations de l'économie sociale

Critères / Modalités
<p>Besoins : biologiques (se nourrir), bio-psychologiques (s'abriter, se vêtir), socio-psychologiques (intellectuelles, relationnelles)</p> <p>Activités : services à la personne, intégration dans le champ du travail, développement local, ...</p> <p>Stratégies: combinaison de fonctions économiques (supports de la mission sociale) et de stratégies de développement social (mission d'intérêt collectif)</p> <p>Statuts juridiques : associations, coopératives, mutuelles, fondations</p> <p>Ressources mobilisées : à l'intersection du marché, du secteur public et de la société civile</p> <p>Synergies entre les ressources : humaines, politiques, légales, financières, relationnelles, culturelles, naturelles</p> <p>Sources de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propres (cotisations, paiements par les bénéficiaires,) • Publiques (subventions de l'État et des collectivités territoriales) • Cofinancements ponctuels (programmes européens, fonds privés, dons) <p>Échelle spatiale et opérationnelle de déploiement des organisations ou des réseaux: quartier, ville, région, échelle nationale ou internationale</p> <p>Dynamiques spatiales et institutionnelles multi-échelles et acteurs de la gouvernance de l'économie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations/réseaux entre les acteurs de l'économie sociale et avec les autres acteurs critiques (secteurs public et privé, société civile) • Articulations entre les échelles spatiales/institutionnelles (réseaux multi-échelles, conflits de temporalités, rapports de pouvoir) <p>Régulation interne : principe de la participation et de l'organisation démocratique, déconcentration de la décision</p> <p>Acteurs internes : <i>leader</i> charismatique/directeur, bénévoles, salariés</p> <p>Régulation externe : partenariats, collaborations, conflits, liens informels</p> <p>Acteurs externes : services municipaux, comités de quartier, universités, entreprises privées, acteurs de l'économie sociale</p> <p>Concept tridimensionnel de l'innovation sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Matérielle</i> : toute innovation sociale possède à la base une dimension éthique : satisfaction des besoins non satisfaits et révélation des nouveaux besoins. • <i>Processuelle</i> : innovation organisationnelle et institutionnelle, amélioration de la communication, contrôle démocratique, distribution des revenus, etc. • « <i>Empowerment</i> » : consolidation du dialogue, des capacités de mobilisation sociopolitique et de l'accès aux moyens des usagers

Source : Auteurs

quartier, de la ville, de la région, du pays, au niveau international (De Muro et al 2007, 2008). Cela souligne le besoin de trouver des leviers de stabilisation : les instruments et ressources nécessaires pour faire fonctionner l'économie sociale et les institutions établies afin de garantir l'impact sociétal positif de l'économie sociale.

Sur la base de cette grille de lecture, nous avons croisé différents répertoires d'économie sociale établis au niveau de la métropole lilloise afin d'établir une nouvelle base de données. De cette dernière nous avons pu sélectionner une dizaine d'organisations « exemplaires », dont l'étude approfondie offre un éclairage sur les nouvelles dynamiques d'innovation sociale.

Dynamiques d'activités, d'acteurs et d'articulations territoriales et institutionnelles

La lecture du tableau 3 fournit un « concentré » de la diversité des structures d'économie sociale présentes dans la métropole lilloise en termes de diversité de statuts, d'activités, d'échelle territoriale, et de nombre de bénévoles et de salariés. On examine successivement l'évolution des domaines d'activité et des statuts des structures étudiées, la multiplicité des logiques d'acteurs, l'évolution du positionnement socio-économique des activités, et, enfin, les dynamiques de réseaux, de complémentarités institutionnelles et d'échelles spatiales. Sur cette base, on montre que si ces dynamiques sont décisives pour l'émergence d'innovations sociales, elles sont également porteuses de dilemmes quant à la pérennité et à la capacité d'innovation de ces organisations.

Les cas retenus mettent en évidence une véritable diversité des statuts juridiques et des domaines d'activités des structures opérant dans le champ de l'économie sociale de la métropole lilloise. Commençons par le *Café citoyen*, organisé sous la forme d'une SARL. Pour le gérant de l'organisation, il devenait nécessaire d'ouvrir un espace près du centre-ville et accessible à tous pour faciliter les échanges et les rencontres. Le *SEL de Villeneuve d'Ascq* est d'une tout autre nature : *association de fait*, son objectif est de promouvoir les échanges de biens et de services entre les personnes, sans circulation fiduciaire. *Equinoxe*, association « loi 1901 », propose aux personnes âgées un service d'écoute et d'assistance (suite à une chute ou à la sortie de l'hôpital).

À l'origine de l'*Association Nord Internet Solidaire (ANIS)*, il y avait la volonté des fondateurs de créer une structure ayant pour objet l'animation et la réflexion autour des nouvelles technologies d'information et de télécommunications. L'objet de l'association *ADAV (Association pour le Droit au Vélo)*, créée par un groupe d'écologistes, est de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement quotidien, en intervenant en amont de tous les projets de réfection des chaussées. *Autonomie et Solidarité* est une société de capital-risque dont le but est de créer de l'emploi pour un public en difficulté, en plaçant de l'argent dans des entreprises qualifiées de « socialement responsables ». Enfin, *AISE Environnement* est spécialisée dans le traitement et le recyclage de téléviseurs et d'ordinateurs.

TABLEAU 3 Les structures d'économie sociale enquêtées

Nom	Création	Statut	Activités	Salariés / Bénévoles	Échelle	Description
<i>AISE</i>	1996	Association	Recyclage	15/4	Région	Recycle les déchets d'équipements électriques et électroniques.
<i>ADAV</i>	1985	Association	Défense de l'environnement	3/730	Région	Expertise lors des aménagements de voirie en cours.
<i>AJONCS</i>	1997	Association	Jardinage / Animation	4/160	Quartier	Crée de jardins communautaires sur des friches appartenant à la ville.
<i>ANIS</i>	2001	Association	Internet solidaire	1/10	Région	Animation autour des usages citoyens et solidaires des TIC.
<i>Autonomie et Solidarité</i>	1990	Coopérative	Finance solidaire	2/40	Région	Soutien financier à la création d'entreprises d'utilité sociale.
<i>Café Citoyen</i>	2006	SARL	Commerce équitable	2/40	Ville	Vente de produits issus de l'agriculture biologique/commerce équitable.
<i>Cap Humanitaire</i>	1998	Association	Conseil/ Accompagne.	2/100	Région	Aide les non professionnels de la solidarité internationale à se professionnaliser.
<i>Épicerie solidaire</i>	2003	Association	Épicerie solidaire	2/40	Quartier	Propose des produits moins chers aux ménages en difficulté.
<i>Equinoxe</i>	1986	Association	Téléassistance	40/40	Région	Assure la sécurité à domicile des personnes âgées par une réponse rapide.
<i>SEL</i>	1996	Association (de fait)	Échanges non monétaires	100% bénévoles	Ville	Échange des biens/services sous forme non monétaire.

Source : Auteurs.

Au travers de ces exemples, on voit que le domaine d'action de l'économie sociale s'est considérablement élargi. En réalité, elle s'est adaptée aux nouvelles préoccupations d'orientation de l'économie selon des critères d'échange équitable, d'emploi de qualité et de production durable (y compris en termes de démocratie économique au sein des entreprises) : promouvoir une nouvelle façon de se développer en privilégiant des microprojets (*Cap Humanitaire*) ; réfléchir à des

modes d'échange où l'argent n'est plus une fin en soi (*SEL*) ; préserver l'environnement en utilisant des moyens de transport non polluants (*ADAV*) ; recycler des déchets potentiellement polluants (*AISE*). Ces nouveaux champs d'activité de l'économie sociale sont aussi un « poil à gratter » qui ne manque pas de réinterroger le politique. Les évolutions décrites dans la section précédente montrent la complexité des logiques et des motivations sous-jacentes aux structures d'économie sociale. Elles soulignent également la fragilité de ces structures quant à leur capacité à initier des actions socialement innovantes. Comme nous allons le voir, cette complexité est en réalité beaucoup plus importante car elle s'inscrit dans des contextes de réseaux d'acteurs, de complémentarités institutionnelles et de stratégies d'ouverture sur de multiples échelles territoriales qui induisent des sources supplémentaires de conflit, et donc de difficulté à promouvoir des innovations pérennes.

Certaines structures orientées vers les services aux personnes entretiennent parfois des relations difficiles avec les collectivités locales ayant sous leur coupelle, précisément, l'aide sociale et la solidarité. C'est notamment le cas des services aux personnes âgées. En France, ce sont les départements qui ont en charge ces attributions depuis la loi de décentralisation de 1982. Beaucoup de conseils généraux ont passé des appels d'offre afin d'obtenir des fournisseurs une prestation pour l'ensemble des personnes âgées qui solliciteront ce service. Cela se traduit par une intrusion massive du secteur privé dans des domaines d'activités traditionnellement occupés par le secteur social. Ainsi, pour le Département du Nord, c'est l'entreprise *Sedeca* qui a été choisie et qui fournit une prestation de base pour 15 euros par mois. L'association *Equinoxe* dénonce cette mainmise du département. Pour une prestation équivalente, mais plus rapide en termes de délais, *Equinoxe* demande le double aux particuliers. Du coup, *Equinoxe* prospecte sur d'autres terrains que celui du Conseil général du Nord : l'association essaie notamment de développer un partenariat de proximité avec les communes qui ne se réclament pas du même bord politique que le Président du Conseil général du Nord (actuellement un socialiste). Le paradoxe d'*Equinoxe* c'est qu'elle est amenée à travailler surtout avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), services dépendant des municipalités de droite où se retrouve une population plus aisée. Ce cas suggère également que les structures d'économie sociale doivent élargir leur assise partenariale et territoriale et leurs sources de financement si elles veulent promouvoir des initiatives innovantes.

Les réseaux institués au sein de l'économie sociale dans le NPC (APES, CRES) sont jeunes et pas toujours très connus des organisations d'économie sociale elles-mêmes. Cela n'empêche pas lesdites organisations d'organiser individuellement leur propre réseau. Ce dernier est le plus souvent tissé autour de responsables politiques engagés dans le champ de l'économie sociale. Dans la majorité des cas, la constitution de ces réseaux semble être une condition *sine qua non* de la pérennisation des emplois dans ces organisations. Pour *AISE*, les retombées les plus importantes émanent de FEDEREC, fédération qui regroupe tous les acteurs essentiels du recyclage en France. Constituée en association, *AISE* n'a pu intégrer cette instance que grâce au directeur d'une grande entreprise qui lui fournit du travail en sous-traitance. Le responsable de l'association voit

également pour l'avenir une optique de partenariat avec d'autres structures, afin de se renforcer mutuellement en jouant sur la complémentarité entre leurs activités pour améliorer collectivement leur position sur le marché. La tentative de collaboration avec une association de recyclage a échoué en raison d'une interprétation particulière du concept de « partenariat ». Cette situation découle des rapports de force plus politiques, comme cela a déjà été évoqué plus haut.

La montée en « échelle territoriale » permet de « sortir du quartier », de s'en émanciper, ce qui représente un gage de maturation. Même si leurs motivations sont différentes de celles des entreprises classiques, les organisations de l'économie sociale cherchent à se développer en gagnant des marchés, en trouvant d'autres publics, en diversifiant les financements et les partenariats et en gagnant en visibilité auprès des collectivités territoriales. Le cas de l'épicerie solidaire *ELIS (Roubaix)* est exemplaire. Elle s'adresse aux personnes en difficulté en leur fournissant notamment une aide alimentaire. Cette aide se caractérise par une demande de participation des usagers à des ateliers de (re)insertion sociale et professionnelle. À un moment donné, le projet lancé en 2000 ne correspondait plus à l'approche initiale en raison d'une vision territoriale devenue trop étroite. Si au départ *ELIS* acceptait des usagers qui venaient de rues voisines au quartier, voire d'autres communes, le système est devenu ensuite plus restrictif, car il fallait refuser les personnes qui n'habitaient pas dans le secteur du comité de quartier. L'épicerie solidaire (*ESCRE*) créée en 2003 dans le quartier voisin prend en revanche « des gens de partout ».

Si l'épicerie solidaire reste un concept pour l'essentiel attaché au quartier, *Equinoxe* est depuis longtemps « sortie du quartier » en visant la région dans l'ensemble (le « chargé du développement » effectue 6.000 kilomètres par mois !). *Equinoxe* est aujourd'hui une structure présente sur toute la France et compte 7.000 abonnés. 10 techniciens, 10 véhicules et 10 agents de développement polyvalents assurent son expansion. Les appels, reçus à Paris, sont retransmis aux correspondants régionaux (dans le NPC, pour 800 abonnés, il y a deux salariés à temps plein). La solution pour développer la structure n'était pas de concurrencer les entreprises privées ou les organismes publics, mais d'évoluer dans des partenariats avec les collectivités locales qui offrent des marchés. Ainsi, les partenariats avec les CCAS sont vitaux pour le développement d'*Equinoxe* qui ne peut pas, pour les raisons politiques évoquées, travailler avec le Conseil général. Parallèlement à cette « sortie du quartier », la plupart des structures diversifient leurs financements. *ADAV* combine ainsi plusieurs sources : cotisations et conventions pluriannuelles (trois ans) avec la Ville de Lille, la Communauté Urbaine de Lille (CUDL) et le Conseil Général, garantissant à l'association la visibilité. D'autres subventions sont ponctuelles : par exemple le financement des fiches concernant les dangers de la pratique du vélo, ou des financements européens pour promouvoir le ramassage scolaire en vélo. Si cette recherche de financements – qui suppose, en contrepartie, une position « politiquement correcte » vis-à-vis des collectivités – soulève le mécontentement de certains bénévoles, elle vise à pérenniser les postes créés, voire d'en créer d'autres.

ANIS constitue également un cas très évocateur. Cette structure bénéficie de financements publics qui couvrent 70% du salaire de l'employée (Emploi Jeune)

ainsi que de subventions sollicitées en fonction des projets. Selon le thème, l'association sollicite des subventions de l'ordre de 4000 euros par projet auprès du Conseil général, Conseil Régional, ... D'autres sources de financement (Union Européenne) seraient mobilisables par ANIS. Mais le manque de moyens humains et la complexité des démarches pour monter des projets font que ces sources ne sont pas valorisées. En dépit de la légitimité qu'elle a pu acquérir au niveau de la région, l'existence de cette association reste liée à la pérennité du poste de salarié existant. AISE, qui se positionne sur le marché en répondant à des appels d'offres, est confrontée au risque de rester sans activité car elle ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement. Pour sécuriser le personnel, le principe est de recourir au maximum aux contrats à durée indéterminée. La difficulté est d'arriver à équilibrer la masse salariale (en prenant du personnel fragilisé) avec les marchés (en travaillant comme une entreprise classique).

Conclusion

Les dynamiques brossées à grands traits – par manque de place – dans cet article sont complexes et porteuses d'incertitudes. Le contexte institutionnel et financier incertain au sein duquel fonctionnent les organisations d'économie sociale de la métropole lilloise est emblématique de la difficulté générale à laquelle est confronté ce secteur. Mais il est également porteur d'opportunités en matière d'innovation face à de nouveaux besoins non satisfaits au sein de pans entiers de la population.

Mues par une volonté d'agir pour le bien collectif en innovant dans la manière de résoudre les problèmes locaux – volonté dont atteste l'engagement des fondateurs, salariés, bénévoles et adhérents –, ces structures se trouvent face à un dilemme « existentiel » dans un contexte concurrentiel exacerbé. Soit elles « gardent le cap » en privilégiant leurs originalité et indépendance. Elles prennent alors le risque de dépérir faute de financements et de visibilité auprès des décideurs politiques et économiques. Soit elles s'ouvrent institutionnellement et/ou territorialement pour tenter d'assurer leur pérennité. Mais elles risquent d'y « perdre leur âme » en se pliant à des logiques sortant de l'esprit fondateur de l'action sociale et solidaire. Enfermées dans cet étau, les structures d'économie sociale tentent de définir, chacune à sa manière, des « compromis » acceptables, tout en poursuivant leur mission fondatrice de pourvoyeurs de solutions innovantes face à des problèmes sociaux locaux et spécifiques, mais d'une certaine manière universels.

Dans ce contexte, la préservation de la capacité d'innovation sociale requise pour la pérennisation de ces structures en tant que véritables « acteurs du troisième type » dans le domaine économique, social et culturel passe par l'exploitation d'opportunités se déclinant selon des dynamiques variées. On peut ainsi distinguer au moins huit types de dynamiques : « Re-innovation sociale » (re-mobilisation, sous d'autres formes, d'idées anciennes) ; « Contamination positive » (spirituelle ou intellectuelle) ; Innovation organisationnelle ; L'espace comme « plate-forme » ; Positionnement sur des secteurs comme le recyclage, la vieillesse, ... ; Promotion

d'un thème actuel du débat sociétal ; « *Empowerment* » ; Développement de partenariats novateurs avec les collectivités territoriales.

Le sentiment de « déclin » de l'innovation sociale, avancé dans les organisations enquêtées, est sans doute exagéré. Il peut renvoyer à une frustration par rapport à ce que ces structures auraient voulu réaliser si l'environnement institutionnel avait été plus permissif. Ce sentiment correspond aussi à la crainte de voir leur action menacée par une diminution des moyens et par l'arrivée de « concurrents » issus d'autres logiques institutionnelles ou économiques. N'est-ce pas là la meilleure preuve que leurs innovations sociales ont un réel avenir ? En effet, si de nombreuses innovations sociales ont pu se diffuser dans tout le secteur économique, cela atteste de leur utilité sociale, mais aussi de leur véritable potentiel économique. L'enjeu pour les structures sociales n'est alors pas de chercher à se défendre coûte que coûte contre de nouvelles concurrences au risque de se « damner pour des financements ». Il est plutôt pour elles d'être perçues par les acteurs publics et privés comme des « pourvoyeurs » incontournables de « façons de faire » créatives face aux problèmes que nos sociétés, dites « modernes » puis « post-modernes », engendrent depuis deux bons siècles au moins...

Références

- Ailenei, O. 2007. *Le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales*. Thèse de doctorat. Lille : Université de Lille 1.
- Ailenei, O., A. Hamdouch, F. Moulaert et B. Laffort. 2007. « Économie sociale, échelles spatiales et processus d'innovation sociale ». *Colloque du CRISES*, 8-9 novembre, Montréal.
- _____. 2008. *L'économie sociale, plateforme de l'innovation sociale ?*. Lille : Rapport CPER, IFRESI-CNRS, octobre.
- Ailenei, O. et B. Lefebvre 2004. *Les principales dynamiques d'exclusion/inclusion et d'innovation sociale dans le quartier Epeule/Roubaix*. Lille : Rapport CPER, IFRESI-CNRS, octobre.
- Archambault, E. et Ph. Kaminski. 2003. « Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) en France ». *Revue internationale de l'économie sociale*, 293 : 10-23.
- Bouchard, M., G. Bourque et B. Lévesque 2000. « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général ». *Cahiers CRISES*, 13 : 25 p.
- CIRIEC 2007. *L'économie sociale dans l'Union européenne*. Rapport du Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, www.eesc.europa.eu/groups/3/index_fr.asp?id=1405GR03FR, accédé le 25 octobre, 2007.
- Corragio, J.-L. 2006. « Économie du travail », dans J.-L. Laville et A. D. Cattani (eds.). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 313-325.
- De Muro, P., A. Hamdouch, S. Cameron and F. Moulaert. 2008. « Combating Poverty in Europe and the Third World », in P. Drewe, J.-L. Klein and E. D.

- Hulsbergen (eds.). *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization*. Amsterdam: Techne Press.
- _____. 2007. « Organisations de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde ». *Mondes en Développement*, 139 : 25-42.
- Eme, B. et J.-L. Laville. 2006. « Économie solidaire », dans J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 303-312.
- INSEE. 2004. « Économie sociale et solidaire en Nord-Pas-de-Calais ». *Profils*, 77, : http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/dossiers_de_profils/dossiers_de_profils_77.htm, accédé le 15 septembre, 2007.
- _____. 2006. *L'économie sociale et solidaire dans la Communauté urbaine de Lille*. Rapport octobre. Lille : INSEE.
- Lipietz, A. 1998. « Ce que nous avons gagné ». *Vert-Contact*, 500, http://lipietz.club.fr/CD/CD_CeQueNous.html, accédé le 9 septembre, 2008.
- Loquet, P. 2004. *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*. Paris : Éditions de la Lettre du Cadre Territorial.
- Moulaert, F., P. Delladetsima, J.-C. Delvainquière, C. Demazière and L. Leontidou. 1992, 1993, 1994. *Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Pro-Active Strategy Against Poverty in the European Community*. Lille : Reports for the EC, IFRÉSI.
- Moulaert, F., F. Martinelli, E. Swyngedouw and S. Gonzàles. 2005. « Towards Alternative Model(s) of Local Innovation ». *Urban Studies*, 42 : 1969-1990.
- Moulaert, F. and J. Nussbaumer 2005. « Defining the Social Capital and its Governance at the Neighbourhood Level: A Methodological Reflection ». *Urban Studies*, 42 : 2071-2088.
- Moulaert, F. and O. Ailenei. 2005. « Social Economy, Third Sector and Solidarity Relations: A Conceptual Synthesis from History to Present ». *Urban Studies*, 42 : 2037-2053.
- Neyret, G. 2006. « Mise en perspective des recherches », dans J.-N. Chopart, G. Neyret et D. Rault (eds.). *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*. Paris : La Découverte.
- Noguès, H. 2006. « Chiffres (de l'économie sociale) ». *Alternatives Économiques pratique*, L'économie sociale de A à Z, 22 : 36-37.
- Nyssens, M. 2006a. « Tiers-Secteur », dans J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 619-628.
- Nyssens, M. 2006b. *Social Enterprise - At the crossroads of market, public policies and civil society*. London & New York: Routledge.
- Robert, V. 2007. *L'irrésistible montée de l'économie sociale - Un projet, une culture, des valeurs*. Paris : Éditions Autrement.
- SINGOCOM. 2005. *Social Innovation and Governance Community Building*, EU FP 5, <http://cordis.europa.eu/documents/documentlibrary/100123951EN6.pdf>, accédé le 3 novembre, 2007.
- Tchernonog, V. 2007. *Le paysage associatif français*. Paris : Dalloz.
- Tchernonog, V., M. Tabariés, Y. Thiéry et A. Hubert 2007. « Le paysage

associatif français ». *STAT-INFO*, Bulletin de statistiques et d'études du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, Paris, novembre.